



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E168989

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 71 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2017B00006

Siret : 824 741 805 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3700382

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 140796966

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 140796966

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MENUISERIE ROUXEL

Sigle : MENUISERIE ROUXEL

1 RUE DE L'AVENIR
ZA DE L'ABBAYE
50390 ST SAUVEUR LE VICOMTE

Téléphone : 02 33 41 76 73

Portable : 06 77 57 89 29

Fax :

Site Internet :

E-mail : menuiserie-rouxel@orange.fr

Responsabilité légale :

ROUXEL JÉRÉMY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 03/12/2020 |
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 03/11/2022 |
| 7131 | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE | 03/12/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|---|--------------------|
| <input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |
| <input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.